



## Réinscription Retroactive. Pole Emploi

-----  
Par Forumi

Bonjour,

Je me suis réinscrit sur pôle emploi avec environ une année de retard sur la date à partir de laquelle j'aurais pu être éligible (raisons longues à expliquer)

- Est ce qu'une demande d'inscription rétroactive en expliquant les raisons pourrait aboutir ?
- La demander sur 2/3 mois en arrière seulement donnerait-il plus de chances ?
- A qui l'adresser: Au directeur de l'agence, directeur régional, médiateur ?
- Quelqu'un a connu une situation similaire ?

Merci à tous.

-----  
Par TUT03

Bonjour

non, l'inscription comme demandeur d'emploi n'est pas rétroactive, surtout pour une période d'un an

si vous ne vous êtes pas inscrit auparavant, on peut penser que vous n'étiez pas disponible pour retrouver un emploi (maladie, formation, en emploi, hors de France..)